

Renseignements pratiques

Droits d'inscription :

Entrée libre mais inscription obligatoire

Lieu du colloque :

Université de Strasbourg – Faculté de droit
1 place d'Athènes
67000 Strasbourg
Amphi Eisenmann (rez-de-chaussée)

Accès depuis l'aéroport :

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

Accès depuis la gare :

Tram C direction *Neuhof Rodolphe Reuss*
Arrêt « *Esplanade* »

Demande de renseignements :

Aurélie KRAFT
Université de Strasbourg
Fédération de Recherche L'Europe en mutation
FR 3241 Unistra/CNRS
11 rue du Maréchal Juin - BP 68
67046 Strasbourg cedex
Tél: + 33 (0)3.68.85.87.81
Fax : + 33 (0)3.68.85.85.71
Courriel : aurelie.kraft@unistra.fr

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Centre de Droit Privé Fondamental (CDPF)
EA 1351
Avec le soutien de La Fédération de Recherche
n°3241

Le renouveau des sources du droit pénal

Vendredi 30 novembre 2012

Université de Strasbourg
Faculté de droit
1 place d'Athènes
67000 Strasbourg
Amphi Eisenmann

JOURNÉE ANNUELLE DE DROIT CRIMINEL

Sous la responsabilité
scientifique de:
Jocelyne LEBLOIS-
HAPPE, Professeur à
l'Université de
Strasbourg
Et
Magalie NORD-
WAGNER, Maître de
conférences HDR à
l'Université de
Strasbourg



13h45 Accueil des participants

14h Introduction à la Journée

par Jocelyne Leblois-Happe, Professeur à l'Université de Strasbourg

LES SOURCES INTERNES

14h05 La refonte de l'article 222-33 du Code pénal incriminant le harcèlement sexuel (loi n°2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel)

par Magalie Nord-Wagner, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

14h30 La décision de la chambre criminelle de la Cour de cassation du 25 septembre 2012 dans l'affaire de l'Erika : la loi pénale française à l'épreuve du droit maritime international

par Véronique Jaworski, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

Débats et questions

Pause café

LES SOURCES EUROPEENNES

15h30 Le droit européen des droits de l'homme – L'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme et la privation de liberté,

par Jean-Paul Costa, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme

Débats et questions

16h15 Le droit de l'Union européenne – La proposition de directive relative à la lutte contre la fraude portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union au moyen du droit pénal,

par Juliette Lelieur, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg

16h45 La directive n°2012/13/UE du 22 mai 2012 relative au droit à l'information dans le cadre des procédures pénales,

par Jocelyne Leblois-Happe, Professeur à l'Université de Strasbourg

Débats et questions

17h45 Fin des travaux

Comité de pilotage : J. Bigot (magistrat), V. Jaworski (Université de Strasbourg), J. Lapousterle (Université de Strasbourg), J. Leblois-Happe (Université de Strasbourg, présidente), F. Metzger (avocat), M. Nord-Wagner (Université de Strasbourg, vice-présidente)